



Assemblée générale
Conseil économique et social

Distr.
GENERALE
A/45/77 ✓
E/1990/10
10 janvier 1990
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS ET ESPAGNOL

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-cinquième session

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL
Seconde session ordinaire de 1990

CORPS COMMUN D'INSPECTION

Evaluation du projet régional RLA/79/031 : Programme
relatif aux études conjointes sur l'intégration
économique en Amérique latine

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre aux membres de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social le rapport du Corps commun d'inspection intitulé "Evaluation du projet régional RLA/79/031 : Programme relatif aux études conjointes sur l'intégration économique en Amérique latine" (JIU/REP/89/4).

JIU/REP/89/4
Genève, mars 1989

Evaluation du projet régional RLA/79/031

PROGRAMME RELATIF AUX ETUDES CONJOINTES SUR L'INTEGRATION
ECONOMIQUE EN AMERIQUE LATINE (ECIEL)

Etablie par
Enrique Ferrer-Vieyra

Corps commun d'inspection

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragrapbes</u>	<u>Pages</u>
I. INTRODUCTION	1 - 2	4
II. DESCRIPTIF DU PROJET - DUREE	3 - 16	4
III. EVALUATIONS EFFECTUEES EN COURS DE PROJET	17 - 21	7
IV. PRODUITS DU PROJET	22 - 26	8
V. EVALUATION DU PROJET	27 - 35	9
VI. CONCLUSIONS	36 - 43	11

Annexes

I. INSTITUTIONS MEMBRES DU PROGRAMME D'ETUDES CONJOINTES SUR L'INTEGRATION ECONOMIQUE DE L'AMERIQUE LATINE		14
II. PUBLICATIONS		18

I. INTRODUCTION

1. Le Corps commun d'inspection (CCI) de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées a inclus dans son programme de travail pour 1988 un rapport sur le projet régional RLA/79/031, intitulé "Programme relatif aux études conjointes sur l'intégration économique en Amérique latine".

2. Dans ce rapport figure une évaluation du type de celles que l'Assemblée générale, au paragraphe 4 de sa résolution 42/218, a demandé au CCI d'établir. En 1988, le Corps commun a procédé à une évaluation, en cours d'exécution, du projet régional RLA/002/1988. L'évaluation du présent projet régional est une évaluation a posteriori, effectuée après l'achèvement du projet.

II. DESCRIPTIF DU PROJET - DUREE

3. Le projet RLA/73/027 couvrait la première phase du projet régional relatif aux études conjointes sur l'intégration économique en Amérique latine. Ce document a été présenté par les gouvernements en février 1974 et la date de lancement était fixée au 1er juillet 1975. La contribution initiale du PNUD s'élevait à 694 400 dollars des Etats-Unis et la contribution de contrepartie à 4 822 000 cruzeiros (Gouvernement brésilien). L'agent d'exécution était le PNUD et l'organisme coopérateur le Programme (ECIEL). La deuxième phase a commencé en janvier 1978 (RLA/77/013) et la troisième en juillet 1979 (RLA/79/031). L'agent d'exécution était encore le PNUD et l'organe gouvernemental d'exécution le Programme ECIEL avec ses institutions membres. Le projet RLA/79/031 devait être achevé en juin 1984, mais a été prolongé jusqu'à la fin de l'année. En janvier 1987, le Coordonnateur général du Programme ECIEL a envoyé au Bureau de l'exécution des projets un rapport technique sur les études finales effectuées au titre de ce projet. Dans le document du PNUD intitulé "Programme and project management system enquiry facility (enquiring function 10)" (26 août 1987), il a été annoncé que ce projet serait terminé, en ce qui concernait le PNUD, en 1987.

Objectifs

4. Les objectifs du projet qui étaient énoncés dans le descriptif original concernaient à la fois le long terme et le court terme. Parmi les objectifs à long terme figurait l'objectif institutionnel consistant à créer en Amérique latine une communauté de chercheurs en sciences sociales appliquées, qui pourraient fournir de façon continue les apports pratiques et théoriques nécessaires à une prise de décisions rationnelle aux niveaux régional et sous-régional. Parmi les objectifs à court terme figuraient, outre l'achèvement de trois principaux programmes de recherche, la diffusion des résultats de la recherche et de leurs incidences pour la prise de décisions, ainsi que la formation d'économistes et de spécialistes des sciences sociales à la recherche socio-économique appliquée portant essentiellement sur l'intégration sociale et économique et le développement; le projet prévoyait en outre une collaboration pour la réalisation d'une série d'études socio-économiques tendant à promouvoir l'intégration latino-américaine. Ces études devaient être réalisées "conjointement" par les institutions des pays participants.

5. Le descriptif du projet le plus récent (RLA/79/031) ajoutait un autre objectif à court terme : la formation d'économistes et de spécialistes des sciences sociales dans le cadre d'études, de séminaires, d'ateliers, d'échanges de chercheurs, etc.

Financement du projet - apport du PNUD

6. Dans une note datée du 3 février 1984, adressée par le Directeur régional pour l'Amérique latine au Coordonnateur général du Programme ECIEL, il était indiqué que la collaboration du PNUD avec le Programme depuis 1974 se chiffrait à 2,2 millions de dollars, ce qui représentait un effort financier considérable de la part du Programme régional au cours de cette période de 10 années. On a estimé que les contributions aux opérations du Programme provenant d'autres sources (Gouvernement brésilien, Banque interaméricaine de développement, Banque mondiale, Fondations Ford et Rockefeller, etc.) représentaient environ 5 millions de dollars. Il convient de mentionner que dans cette note, le Directeur régional n'a pas manqué d'exprimer l'espoir que le Brésil, pays hôte, et les autres pays concernés s'efforceraient de définir leur collaboration avec le Programme ECIEL en fonction de leurs priorités.

7. Dans aucun des descriptifs du projet ne figurait une analyse de ses chances de durabilité, cette question étant considérée comme la responsabilité des pays concernés. Actuellement, la seule source de financement du Programme ECIEL est le Gouvernement brésilien.

8. Outre les institutions mentionnées, les institutions suivantes ont contribué au Programme : l'Agency for International Development (AID), l'Organisation des Etats américains (OEA), la Communauté économique européenne (CEE) et le Centre de recherche pour le développement international (CRDI).

Siège

9. L'origine du Programme ECIEL remonte à une réunion tenue au Brésil en 1963 par des représentants d'établissements universitaires de ce pays, de l'Argentine et du Chili. Il a été décidé que, pour commencer, les activités seraient menées à Washington, où la "Brookings Institution" serait chargée de leur coordination.

10. En 1973, les institutions membres du Programme ont décidé de transférer leur siège de Washington en Amérique latine et ont accepté une invitation du Gouvernement brésilien à établir le Centre de coordination à Rio de Janeiro. En juillet 1974, le Programme a commencé ses activités à Rio de Janeiro, où il a toujours son siège.

Organisation

11. Selon le premier descriptif du projet (RLA/73/027, p. 13), ce projet devait être organisé comme suit :

a) Dans le cadre des procédures établies pour les projets régionaux exécutés directement par le PNUD, le représentant résident au Brésil, sous la direction du Bureau de l'exécution des projets (BEP) et du Bureau régional pour l'Amérique latine, était chargé de la gestion et de la supervision générales du projet. Le

Coordonnateur technique principal et les autres experts internationaux devaient faire rapport au représentant résident par l'intermédiaire du Coordonnateur général du Programme. En outre, des consultations ad hoc entre le PNUD et le Programme devaient être organisées concernant des aspects particuliers de l'exécution du projet ou des questions connexes;

b) L'établissement des rapports financiers et administratifs devait être conforme aux procédures et calendriers du BEP. Des rapports de fond devaient être établis deux fois par an.

Structure du Programme

12. En vertu de ses statuts, le Programme relatif aux études conjointes sur l'intégration économique en Amérique latine (ECIEL) est un organe de recherche scientifique à but non lucratif, indépendant et apolitique, dont l'objectif principal est de programmer et d'effectuer des études présentant un intérêt pour le développement et l'intégration économiques de l'Amérique latine.

13. La structure du Programme est la suivante :

Institutions membres;
Assemblée de représentants des institutions membres;
Conseil d'administration;
Centre de coordination;
Comité de coordination.

14. Les institutions membres se répartissent comme suit : membres à part entière, qui participent aux recherches universitaires et aux travaux des organes directeurs; membres participants, qui contribuent uniquement aux recherches universitaires; et membres associés, qui ne contribuent ni aux recherches ni aux travaux des organes directeurs mais coopèrent avec le Programme pour l'aider à réaliser ses buts et objectifs. La grande majorité des membres à part entière sont des organes gouvernementaux, tels qu'universités, académies, centres de planification, etc.

15. Le Coordonnateur général est chargé de la direction du Programme. Il est nommé par le Conseil, mais sa nomination doit être ratifiée par l'Assemblée des représentants. Il se joint aux coordonnateurs techniques, aux chercheurs invités et au responsable des finances et de l'administration pour constituer le centre de coordination.

16. Le descriptif du projet RLA/77/013, dans son énumération des apports du PNUD, indique que le Coordonnateur général est un fonctionnaire du PNUD, soumis aux mêmes dispositions réglementaires que les autres fonctionnaires. Ultérieurement, le Coordonnateur général a été nommé conformément aux statuts.

III. EVALUATIONS EFFECTUEES EN COURS DE PROJET

17. Le projet a déjà fait l'objet de deux évaluations, l'une en 1976 et l'autre en 1983.

18. Le descriptif du projet (RLA/79/031, phase III) précise ce qui suit au paragraphe 6 :

"6. En juillet 1976, une mission PNUD-ECIEL a procédé à une évaluation du projet, lequel bénéficiait de l'appui du PNUD, et est arrivée aux conclusions suivantes :

- i) Le Programme ECIEL a réussi à créer un réseau d'institutions de recherches économiques et sociales et à coordonner, promouvoir et faciliter les échanges techniques comme moyen de transmettre les connaissances. Cela a permis de procéder à des études comparatives des processus et conditions existant dans différents pays de la région;
- ii) La recherche s'est effectuée à un niveau hautement technique, comme l'ont montré les séminaires et le rapport de la mission conjointe;
- iii) Le Programme ECIEL a établi une façon de travailler très efficace, qui a permis aux institutions se trouvant à un niveau technique moins avancé de bénéficier des services du Programme ainsi que de contacts avec des institutions plus avancées. Ce mode d'opération devrait être renforcé à l'avenir."

19. La deuxième évaluation en cours de projet a été effectuée par une mission envoyée par le PNUD, qui a présenté son rapport le 21 décembre 1983. Le mandat de la mission d'évaluation était le suivant :

- i) Evaluer les activités et les produits du projet ainsi que sa valeur et l'intérêt qu'il présente eu égard aux problèmes économiques et de développement auxquels font face les pays d'Amérique latine;
- ii) Evaluer les activités de formation et d'information entreprises au titre du projet;
- iii) Analyser l'utilisation des ressources du PNUD dans les diverses activités du projet;
- iv) Déterminer quelles sont les activités futures prévues par le Programme et, sur la base des alinéas i) et ii) ci-dessus, examiner les autres possibilités et les autres modes de coopération s'ouvrant au PNUD dans le cadre du Programme régional, au titre des projets entrepris dans la région dans des domaines connexes.

20. Dans cette évaluation, on a mis en particulier l'accent sur les aspects financiers du projet. A cette époque, les fonds provenaient de quatre sources différentes : le Gouvernement brésilien, le PNUD, la BID et (indirectement) les

institutions participant aux études par le biais de leurs contributions. Il a été recommandé au Coordonnateur général du Programme de suivre une politique extrêmement rigoureuse en matière de dépenses.

21. L'Inspecteur appelle l'attention sur la position du Gouvernement brésilien, en tant que pays siège et principale source de fonds pour ce projet à l'heure actuelle, position qu'il trouve très intéressante et qui est décrite comme suit dans l'évaluation :

a) Le Gouvernement brésilien continue de considérer le Programme ECIEL comme important et utile pour les pays d'Amérique latine et souhaite par conséquent qu'il se poursuive et se déclare prêt à continuer de l'appuyer;

b) Une réduction des contributions budgétaires au Programme est présentement nécessaire par suite des restrictions et des difficultés financières actuelles;

c) Le Gouvernement brésilien estime que si l'on gère de façon efficace les ressources réduites dont on disposera et si le Programme s'efforce de maintenir les dépenses au minimum, il sera possible de poursuivre des activités dans le cadre du projet dans le but d'en réaliser les objectifs;

d) Le Gouvernement brésilien estime que les études devraient avoir un caractère plus pragmatique, de manière à mieux répondre aux besoins et problèmes actuels de l'Amérique latine;

e) Le Gouvernement brésilien est aussi d'avis que, sans sacrifier la qualité, il faudrait effectuer les études en y consacrant moins de temps et leur donner la publicité voulue de manière qu'elles produisent des effets plus rapides;

f) Pour renforcer le caractère régional du Programme, d'autres pays latino-américains devraient fournir des contributions et appuyer les opérations futures; il faudrait aussi pouvoir compter, comme par le passé, sur l'appui de la BID et du PNUD.

IV. PRODUITS DU PROJET

22. Parmi les objectifs à long terme du Programme ECIEL figurait la mise en place d'un réseau latino-américain d'instituts pour l'étude des sciences sociales et économiques. Quand la première phase du projet a débuté, le Programme ne comptait que trois membres. En août 1978, il en comptait 45 : 14 membres de plein droit, dans 7 pays latino-américains, 7 membres participants, dans 6 pays, et 23 membres associés.

23. En 1988, le programme comptait 72 membres : 35 membres de plein droit dans 12 pays de la région (Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Equateur, Mexique, Paraguay, Pérou, Uruguay et Venezuela); 28 membres participants dans 12 pays de la région (Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Jamaïque, Panama, Pérou, République dominicaine, Trinité, Uruguay et Venezuela); et 9 membres associés (voir annexe I).

24. Les publications du Programme ont, quantitativement et qualitativement, une grande importance. Elles peuvent être classées comme relevant de neuf rubriques principales : projet sur les parités des prix et du pouvoir d'achat; projet sur l'emploi; projet sur la consommation et la répartition du revenu; projet sur l'éducation et le développement; projet sur l'industrialisation et l'intégration; projet sur les structures de rémunération dans l'industrie manufacturière; rapports et documents établis par Felipe Herrera (le premier Coordonnateur général); Ensayos ECIEL et résumés de séminaires (voir annexe II).

25. L'Inspecteur, toutefois, tient à signaler qu'un seul des projets d'études a trait à l'intégration latino-américaine.

26. Les travaux relatifs aux ressources humaines (formation) ont également été importants, ainsi qu'on peut s'en rendre compte d'après les rapports sur les nombreux séminaires et ateliers qui ont été organisés.

V. EVALUATION DU PROJET

Méthodes utilisées

27. Lors de l'évaluation du projet, l'Inspecteur s'est heurté aux difficultés habituelles que l'on rencontre lorsqu'on veut évaluer des projets régionaux. Le champ de l'évaluation couvre un vaste territoire, à savoir l'ensemble de l'Amérique latine. Les bénéficiaires du projet sont, en particulier, les gouvernements et/ou leurs institutions ayant entrepris des études socio-économiques liées à l'intégration latino-américaine. L'Inspecteur a donc été amené à consulter les gouvernements, d'une part, par l'intermédiaire des institutions représentées au Programme ECIEL et, d'autre part, les universités ou centres d'études et de recherche privés qui constituent le réseau institutionnel.

Indicateurs

28. L'Inspecteur a donc écrit à ces institutions (il a reçu des réponses d'environ la moitié d'entre elles), ainsi qu'à d'autres institutions qui ne participent pas au Programme, leur demandant de lui faire connaître leur opinion, sur la base des indicateurs suivants :

a) Pensez-vous que le Programme ECIEL et le réseau d'institutions qu'il représente a apporté une contribution culturelle appréciable à l'Amérique latine et qu'il faudrait continuer à lui fournir un appui?

b) Pensez-vous que l'on devrait moderniser la structure du Programme, pour la rendre plus souple et mieux adaptée aux moyens de communication actuels?

c) Pensez-vous que le programme de travail devrait mettre l'accent sur les questions socio-économiques directement liées au processus d'intégration en Amérique latine?

d) Etant donné qu'une grande partie des membres du Programme sont des institutions s'occupant d'études sociales, pensez-vous qu'il faudrait donner la priorité aux études sur l'intégration sociale dans la région?

Résultats de l'enquête

29. a) Selon environ 93 % des réponses, le Programme apporte une contribution culturelle appréciable à l'Amérique latine et devrait continuer à bénéficier d'un soutien;

b) Environ 95 % des institutions ont estimé que la structure du Programme devrait être modernisée;

c) Environ 80 % ont indiqué que le programme de travail devrait être lié au processus d'intégration en Amérique latine; et

d) Environ 60 % se sont déclarés en faveur de l'octroi de la priorité aux études sur l'intégration sociale.

30. L'Inspecteur reconnaît la valeur et l'intérêt des réponses qu'il a reçues. Les réponses à la quatrième question lui paraissent particulièrement significatives. Le processus d'intégration régionale progresse si lentement - en certains endroits, on peut même dire qu'il est réduit à la stagnation - parce que l'on n'a pas suffisamment tenu compte du fait que l'intégration comprend un important élément social. C'est au niveau des populations que doit s'effectuer l'intégration et non seulement à celui des chambres de commerce. L'oeuvre réalisée par la Communauté économique européenne en matière d'intégration sociale offre un exemple particulièrement utile. Diverses institutions spécialisées des Nations Unies seront peut-être disposées à collaborer en la matière. Il y a des années déjà (1971), l'Unesco déclarait ce qui suit à propos de l'intégration : "Une aventure extraordinaire se déroule au-delà des limites du simple plan économique. Approcher l'intégration uniquement sous l'angle du plan économique et lui fixer comme but final la création d'un marché commun latino-américain, c'est ne voir qu'un aspect des choses. Le processus d'intégration englobe tous les aspects de la vie quotidienne des populations de l'Amérique latine, formant un processus global dans lequel l'intégration économique peut être envisagée comme l'un des aspects de l'intégration, laquelle est également culturelle, éducative, scientifique, sociale et politique."

31. Dix ans plus tôt, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies écrivait ce qui suit dans sa préface à la publication Décennie des Nations Unies pour le développement (1962) :

"Nous apprenons que le développement vise non seulement à satisfaire les besoins matériels de l'homme, mais encore à améliorer ses conditions de vie en société et à répondre à ses aspirations en général. Le développement n'est pas simplement synonyme de croissance économique; c'est une croissance accompagnée de transformations."

32. Dans son rapport sur les travaux de l'Organisation (1972), le Secrétaire général déclare : "Notre conception des problèmes des pays en voie de développement doit changer. La distinction entre progrès économique et progrès social est peut-être même devenue un obstacle à une action effective... Il n'est plus possible de partir de l'hypothèse qu'un secteur moderne en expansion finira par absorber toute la population et réussir à lui assurer des normes de vie décentes."

33. Ces exhortations à reconnaître que la croissance économique doit s'accompagner de la croissance sociale grâce à une amélioration de la qualité de la vie sont restées plus ou moins sans écho, non seulement à l'Organisation des Nations Unies elle-même, mais dans le reste du système également.

34. Il convient de noter que dans la terminologie des Nations Unies, l'expression "développement social" recouvre l'état de la population, la protection sociale, la santé, l'alimentation et la nutrition, le logement, la planification et la construction, l'éducation, l'emploi, les prix, les salaires et traitements, la sécurité sociale, la défense sociale, le développement communautaire et le développement régional.

35. L'inspecteur reconnaît que le Programme a accordé une certaine importance à l'aspect social du développement, puisque des études ont porté sur l'éducation, la nutrition, la santé et le logement. Toutefois, il pense que si ces travaux avaient été davantage orientés vers l'intégration, ils auraient été beaucoup plus utiles aux gouvernements.

VI. CONCLUSIONS

36. En ce qui concerne le premier indicateur, l'Inspecteur approuve les résultats des évaluations en cours, lesquels ont été confirmés ultérieurement par les gouvernements. Le Programme permet de mettre en place un réseau d'institutions gouvernementales et privées revêtant une grande importance pour la réalisation d'études socio-économiques dans la région.

37. Comme on l'a déjà indiqué dans l'évaluation de 1983, il ne fait aucun doute que les établissements d'enseignement supérieur et instituts de recherche ne peuvent rester indifférents à la situation critique qui prévaut actuellement en Amérique latine, situation dont les effets continueront d'être ressentis pendant longtemps.

38. En bref, si l'importance du Programme est reconnue, il n'en reste pas moins à résoudre le problème de sa "viabilité" ou de ses chances de financement. Les institutions de ce genre peuvent soit s'autofinancer ou dépendre d'un appui extérieur, comme cela a été le cas du Programme jusqu'à présent. L'Inspecteur doute que le PNUD ou quelque autre institution internationale puisse de nouveau fournir des fonds. Il pense également qu'il est injuste que le Gouvernement brésilien soit la seule source de financement. L'obligation de fournir des ressources incombe aux divers gouvernements dont les institutions sont représentées au Programme.

39. Face à ce genre de problème, le Corps commun d'inspection a recommandé auparavant que l'institution soit reliée à un important organisme public dans le domaine universitaire, une université ou quelque autre établissement d'Etat. Il n'est pas nécessaire que cette relation dure indéfiniment ; elle pourrait porter sur un nombre d'années déterminé. Les activités du Centre de coordination seraient entreprises par cet établissement ou cette université. La possibilité de transférer le Programme à un organisme privé pourrait également être envisagée, l'objectif visé ici étant essentiellement l'autonomie. Tout cela nécessite une décision de l'Assemblée des représentants des institutions membres.

40. La question suivante qui se pose se rapporte au deuxième indicateur, relatif à la nécessité de simplifier et de moderniser la structure institutionnelle du Programme. Quatre-vingt-quinze pour cent des organisations qui ont répondu au questionnaire se sont prononcées en faveur de cette modernisation. Celle-ci devrait aboutir à une réduction considérable des dépenses de fonctionnement. De l'avis de l'Inspecteur, la modernisation devrait également s'étendre à la manière dont la documentation est établie et publiée. La notion de "livre" devrait céder le pas à celle de "document de travail". L'intégration de l'Amérique latine en tant que phénomène socio-économique est plus une hypothèse de travail, de par sa nature, qu'un ensemble d'idées orthodoxes. Il s'agit, ici aussi, d'une question qu'il incombe aux gouvernements de régler.

41. Les publications du Programme ont, comme on l'a déjà dit, une grande valeur quantitative et qualitative. L'Inspecteur estime toutefois qu'à l'avenir, le programme de travail du Programme devrait mettre l'accent presque exclusivement sur des questions qui concernent directement l'intégration en Amérique latine. Dans ce domaine, pour diverses raisons, les activités du Programme ont été très limitées. Jusqu'à présent, on a eu tendance à adopter une approche résolument "économique", qui ne se rapporte qu'indirectement à l'intégration. Le Programme pourrait peut-être obtenir un appui appréciable auprès d'institutions spécialisées du système pour la réalisation d'"études conjointes" sur l'intégration sociale, en particulier l'Unesco, l'OIT, l'OMS et la FAO. Les documents de base ou de travail établis par des spécialistes de ces institutions - qui connaissent bien les possibilités et les besoins de l'Amérique latine - peuvent être étudiés et commentés par les membres du Programme afin de rechercher des terrains d'entente comme point de départ, face à la tâche ardue et de longue haleine que constitue l'intégration régionale. La question de l'élaboration d'une méthode appropriée pour l'"étude commune" de ces problèmes se poserait également. Cette méthode, qui peut être aussi appliquée aux documents établis par les membres, donnerait aux gouvernements la possibilité d'entreprendre également des actions communes. Les documents élaborés à Bruxelles par la Communauté économique européenne ont aussi une grande valeur méthodologique.

42. En ce qui concerne la méthode suivie par le Programme pour le choix des études et leur coordination, l'Inspecteur estime qu'elle est excellente et devrait être appliquée pour les études futures.

43. En résumé, l'Inspecteur recommande que le PNUD finance une assemblée de représentants des institutions membres pour examiner : a) la poursuite du Programme, qu'il soit lié ou non à un organisme gouvernemental; b) la simplification et la modernisation de sa structure; et c) la réorientation de ses programmes de travail et les modifications à apporter à ses différents types de publications.

Annexe I

INSTITUTIONS MEMBRES DU PROGRAMME D'ETUDES CONJOINTES SUR
L'INTEGRATION ECONOMIQUE DE L'AMERIQUE LATINE (1988)

ARGENTINE

Centro de Estudios de Estado y Sociedad (CEDES)

Centro de Estudios Macroeconómicos de Argentina (CEMA)

Centro de Investigaciones Económicas, Instituto Torcuato
Di Tella

Centro de Investigaciones Sociales sobre el Estado y la
Administración (CISEA)

Fundación Bariloche

Fundación de Investigaciones Económicas Latinoamericanas
(FIEL)

Fundación Mediterránea

Fundación de Investigaciones para el Desarrollo (FIDE)

BOLIVIE

Departamento de Investigaciones Económicas, Universidad
Mayor de San Andrés

Instituto Boliviano de Estudios Económicos (IBEE)

Instituto de Estudio Sociales y Económicos (IESE)

Instituto de Investigaciones Socioeconómicas,
Universidad Católica Boliviana (IISEC)

BRESIL

Centro Brasileiro de Análise e Planejamento (CEBRAP)

Centro de Desenvolvimento e Planejamento Regional da
Universidade Federal de Minas Gerais (CEDEPLAR)

Departamento de Economia, Pontifícia Universidade
Católica do Rio de Janeiro (PUC)

Departamento de Economia, Universidade de Brasília

Fundacao Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística
(IBGE)

Fundacao Instituto de Pesquisas Económicas, Universidade
de Sao Paulo (FIPE)

Fundacao Joao Pinheiro

Instituto Brasileiro de Economia, Fundacao Getúlio Vargas (IBRE)

Instituto de Estudos Avancados em Educacao, Fundacao Getúlio Vargas (IESAE)

Instituto de Desenvolvimento Económico y Gerencial (IDEG)

Instituto de Planejamento Económico e Social (IPEA)

Instituto Universitário de Pesquisas do Rio de Janeiro (IUPERJ)

COLOMBIE

Centro de Estudios sobre Desarrollo Económico, Universidad de Los Andes (CEDE)

Corporación Centro Regional de Población (CCRP)

Departamento Administrativo Nacional de Estadística (DANE)

Fundación para la Educación Superior y el Desarrollo (FEDESARROLLO)

COSTA RICA

Centro para la Promoción de la Ciencia y el Desarrollo Socioeconómico (PRODESARROLLO)

Instituto de Investigaciones en Ciencias Económicas, Universidad de Costa Rica (IICE)

CHILI

Corporación de Investigaciones Económicas para América Latina (CIEPLAN)

Departamento de Economía, Universidad de Chile

Grupo de Investigaciones Agrarias (GIA) de la Academia de Humanismo Cristiano

Instituto de Economía, Universidad Católica de Chile

Instituto Latinoamericano de Doctrina y Estudios Sociales (ILADES)

Instituto Nacional de Estadísticas de Chile (INE)

EQUATEUR Consejo Nacional de Desarrollo (CONADE)
Instituto de Investigaciones Económicas, Pontificia
Universidad Católica de Ecuador
Instituto Nacional de Estadística y Censos (INEC)

JAMAIQUE Institute of Social and Economic Research, University of
the West Indies (ISER)

MEXIQUE Centro de Estudios Educativos, A. C. (CEE)
Dirección General de Estadística, Coordinación General
del Sistema Nacional de Información
El Colegio de México

PANAMA Ministerio de Planificación y Política Económica

PARAGUAY Centro Paraguayo de Estudios de Desarrollo Económico y
Social (CEPADES)
Centro Paraguayo de Estudios Sociológicos (CPES)

PEROU Centro de Investigación, Universidad del Pacífico
Departamento de Economía, Pontificia Universidad
Católica del Perú (CISEPA)
Instituto Nacional de Estadística (INE)

REPUBLIQUE DOMINICAINE Banco Central de la República Dominicana
Fondo para el Avance de las Ciencias Sociales
Instituto Tecnológico de Santo Domingo (INTEC)

TRINITE-ET-TOBAGO Institute of International Relations (IIR), University
of the West Indies

URUGUAY Banco Central del Uruguay
Centro de Informaciones y Estudios del Uruguay (CIESU)
Centro de Investigaciones Económicas del Uruguay (CINVE)
Centro Latinoamericano de Economía Humana (CLAEH)

VENEZUELA Banco Central de Venezuela
Centro de Estudios del Desarrollo (CENDES)

Centro de Estudios del Futuro de Venezuela

Centro de Planificación y Desarrollo Económico,
Universidad de Carabobo

Instituto de Estudios Superiores de Administración (IESA)

Oficina Central de Estadística e Informática (OCEI)

ORGANISMES REGIONAUX

Comisión Económica para América Latina, Santiago (CEPAL)

Instituto Latinoamericano de Desenvolvimento Economico e
Social, Rio de Janeiro (ILDES)

Junta del Acuerdo de Cartagena, Pacto Andino, Lima

Organisation des Etats américains (OEA),
Washington, D. C.

Programa Regional del Empleo para América Latina y
el Caribe, Santiago (PREALC)

Secretaría Permanente del Tratado General de Integración
Económica Centroamericana, Guatemala (SIECA)

MEMBRES ASSOCIES

The Brookings Institution, Washington, D. C.

Centre d'Etudes Prospectives et d'Informations
Internationales, Paris (CEPII)

Center for Latin American Development Studies (CLADS),
Boston University

Institut für Iberoamerika-Kunde, Hamburg

Instituto de Cooperación Intercontinental, Madrid (ICI)

Annexe II

PUBLICATIONS

I. PROJET SUR LES PARITES DES PRIX ET DU POUVOIR D'ACHAT

Salazar-Carrillo, Jorge. Prices and Purchasing Power Parities in Latin America, 1960-1972. Washington, D. C., OAS, 1978, 222 pages.

Salazar-Carrillo, Jorge. Precios y Poder Adquisitivo en América Latina. Buenos Aires, Ediciones SIAP, 1980, 223 pages.

II. PROJET SUR L'EMPLOI

Buttari, Juan J. El Problema Ocupacional en América Latina 1. Mano de Obra y Empleo. Buenos Aires, Ediciones SIAP, 1978, 431 pages.

Buttari, Juan J. El Problema Ocupacional en América Latina 2. Concentración Industrial, Tecnología y Empleo. Buenos Aires, Ediciones SIAP, 1979, 302 pages.

Buttari, Juan J. Employment and Labor Force in Latin America (2 volumes). Washington, D. C., OAS, 1979, 566 pages.

(ECIEL) : Determinantes de la oferta de trabajo en América latina, 1977-1982.

III. PROJET SUR LA CONSOMMATION ET LA REPARTITION DU REVENU

Musgrove, Philip. Consumer Behavior in Latin America: Income and Spending of Families in Ten Andean Cities. Washington, D. C., The Brookings Institution, 1978, 365 pages.

Musgrove, Philip. Ingreso y Consumo Urbano en América Latina. Washington, D. C., OAS, 1980, 557 pages.

Consumption and Income Distribution in Latin America, edited by Robert Ferber. Washington, D. C., OAS, 1980, 484 pages.

IV. PROJET SUR L'EDUCATION ET LE DEVELOPPEMENT

Guarany, Lúcia Radler dos y Castro, Cláudio de Moura. O Ensino por Correspondência: Uma Estratégia de Desenvolvimento Educacional no Brasil. Rio de Janeiro, IPEA, 1980, 177 pages.

Castro, Cláudio de Moura; Frigotto, Gaudencio; et al. A Educação na América Latina: Um Estudo Comparativo de Custos e Eficiência. Rio de Janeiro, Fundação Getúlio Vargas, 1980, 219 pages.

Castro, Cláudio de Moura; Frigotto, Gaudencio; et al. La Educación en América Latina: Un Estudio Comparativo de Costos y Eficiencia. Washington, D. C., OAS, 1980, 277 pages.

Castro, Cláudio de Moura; Frigotto, Gaudencio; et al. Custos e Determinantes da Educação: O Caso de Brasília. Rio de Janeiro, Secretaria do Educação do Distrito Federal, 1978, 297 pages.

Castro, Cláudio de Moura; Sanguinety, Jorge A.; et al. Determinantes de la educación en América Latina. 1984, 284 pages.

Figueroa, Adolfo. Productividad y Educación en la Agricultura Campesina en América Latina. 1986, 160 pages.

V. PROJET SUR L'INDUSTRIALISATION ET L'INTEGRATION

Industrialización en un Mercado Común Latinoamericano, edited by Martin Carnoy. Washington, D. C., The Brookings Institution, 1975, 407 pages.

Industrialization in a Latin American Common Market, edited by Martin Carnoy. Washington, D. C., The Brookings Institution, 1972, 267 pages.

Salazar-Carrillo, Jorge. Taller de Trabajo: Industrialización y Empleo en el Contexto de la Integración Latinoamericana. Washington, D. C., OAS, 1976, 165 pages.

Grunwald, Joseph; Wionczek, Miguel S.; Carnoy, Martin. Latin American Economic Integration and U.S. Policy. Washington, D. C., The Brookings Institution, 1972, 216 pages.

VI. PROJET SUR LES STRUCTURES DE REMUNERATION DANS L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE

Salazar-Carrillo, Jorge. Estructura de los Salarios Industriales en América Latina. Buenos Aires, Ediciones SIAP, 1979, 239 pages.

VII. RAPPORTS ET DOCUMENTS ETABLIS PAR FELIPE HERRERA

"Un Año de Labor", Rio de Janeiro, 1975.

"Dos Años de Labor", Rio de Janeiro, 1976, 54 pages.

"Una Comunidad Académica Latinoamericana", Rio de Janeiro, 1977, 21 pages.

"Uma Comunidade Acadêmica Latinoamericana", Rio de Janeiro, 1977.

"A Latin American Academic Community", Rio de Janeiro, 1977, 20 pages.

"Novas Frentes de Promocao da Cultura", Editora Fundacao Getúlio Vargas, Rio de Janeiro, 1977, 71 pages.

"América Latina: Viejas y Nuevas Fronteras", Rio de Janeiro, 1978, 154 pages. (2ed, 1982; 204 pages).

"Cinco Años al Servicio Académico de América Latina", Rio de Janeiro, 1979, 119 pages.

"Cinco Años de Servicio Académico de América Latina", Rio de Janeiro, 1971,
117 pages.

"Five Years at the Academic Service of Latin America", Rio de Janeiro, 1979,
119 pages.

AUTRES DOCUMENTS

Empleo y Salarios en América Latina. 1985, 175 pages.

El Gasto Público Social y sus Efectos Distributivos. 1987, 271 pages.

VIII. ENSAYOS ECIEL

Revista Ensayos ECIEL, No.ºs 1 a 7.

IX. RESUMES DE SEMINAIRES

Resúmenes de los Seminarios ECIEL, XXI (1974) a XXXIV (1984).
